

Gens de mer à Plouguerneau, au début du XXème siècle et durant la Grande Guerre

André Nicolas

Avril 2015

Révision : juin 2016

1 - La population du littoral au début du XXème siècle

Selon le dénombrement de la population effectué au début de l'année 1911, Plouguerneau compte environ 200 hommes qui tirent l'essentiel de leurs ressources de la mer et qui sont en âge d'être mobilisés en cas de conflit. On peut sans doute ajouter quelques dizaines d'autres qui sont absents car ils effectuent leur service militaire dans l'Active ou sont engagés, embarqués sur les navires de guerre ou stationnés dans les dépôts de la Marine à Cherbourg, Brest, Lorient, Rochefort ou Toulon. La plupart des appelés sont *matelots sans spécialité*. Malgré l'instruction rendue obligatoire jusqu'à l'âge de 13 ans par la loi Ferry de 1882, leur niveau d'instruction reste faible. Leurs bras sont bien plus utiles à la grève ou sur les bateaux dès l'âge de 10 ans que sur les bancs de l'école ! Quelques rares autres naviguent dans la marine marchande au long cours ou au cabotage, ou à la grande pêche ; au début des années 1900, on est attaché à son terroir et on préfère travailler au pays.

Avant la guerre de 1914, la zone côtière de Plouguerneau fourmille de gens de mer. Les registres de la Matricule contiennent plus de 900 fiches de Plouguerneens, nés entre 1867 et 1900, inscrits maritimes définitifs entre 1885 et 1918. La plupart sont portés sur des rôles à *la petite pêche*, peut-être un terme de simplification pour l'Inscription Maritime car, pour une énorme majorité, la polyvalence prévaut ; ils sont souvent goémoniers et pêcheurs selon les saisons. Souvent on exploite aussi une petite ferme qui aide à surmonter la précarité du quotidien, surtout durant les mois d'hiver. Pour d'autres, le métier principal est le travail de la terre ; ils sont inscrits maritimes car ce statut leur confère quelques avantages : des facilités pour amender leurs terres et une petite pension dès leur passage aux inscrits *hors de service*, c'est-à-dire à cinquante ans.

En 1914, le régime militaire des gens de mer est toujours régi par la loi sur l'Inscription Maritime votée le 24 décembre 1896, à la différence des conscrits de l'armée de terre soumis à la loi du 21 mars 1905 amendée le 7 août 1913. Pour les marins, la durée légale du service actif dû à l'État en temps de paix est de cinq ans, suivie d'une période de disponibilité de deux ans. En fait bien peu de conscrits restent cinq ans dans l'Active. Ils peuvent être placés en sursis, dispensés au bout d'un certain temps ou placés en congé illimité, *dans l'intérêt du service et à discrétion du ministre de la Marine*. Quand on ne bénéficie d'aucune circonstance favorable, on effectue généralement entre trois et quatre ans de service militaire, parfois rallongé si on est embarqué sur un navire absent de la Métropole pour une croisière lointaine.

Un certain nombre de dispenses que l'on peut qualifier de systématiques, dont le congé au bout d'un an à condition que l'intéressé en fasse la demande, sont prévues par l'article 30 de la loi de 1896 : fils aîné de 7 enfants, fils aîné de veuve, frère puîné levé pour le service, soutien de famille, frère d'un inscrit décédé au service de l'État... En fait, les conditions d'existence des populations côtières du pays pagan au début du XXème siècle font que ces dispenses sont très courantes.

2 - La mobilisation

Après une série de crises, dont certaines étaient endémiques ou latentes depuis des années, l'état de guerre entre la plupart des grandes puissances devient effectif dans la première semaine d'août 1914. Dans la quasi-totalité de l'Europe, les États mettent fébrilement en place leurs moyens militaires.

En France, la mobilisation générale des armées de terre et de mer est décrétée dans l'après-midi du 1^{er} août 1914, pour devenir effective le lendemain matin à minuit.

Dans la Marine, l'énorme majorité des équipages des grands navires est constituée de marins engagés, les bâtiments réclamant de plus en plus de technicité pour l'artillerie et les machines. De ce fait, beaucoup de marins mobilisés sont stationnés en réserve dans les dépôts des ports de guerre. Dès le 2 août 1914, ils sont rejoints par les marins de la réserve de l'Active âgés de 24 à 34 ans. Les jours suivants verront l'incorporation des territoriaux âgés de 35 à 41 ans. Les 6 et 7 août, les derniers à rejoindre le 2ème dépôt de Brest seront les hommes de la réserve territoriale. Ils ont jusqu'à 45 ans, et beaucoup d'entre eux seront renvoyés dans leurs foyers dès le 11 août, car ils sont pères de familles, parfois nombreuses.

Finalement les dépôts des ports de guerre, et celui de Brest en particulier car il est le centre de mobilisation des nombreux inscrits maritimes du Finistère et de toute la côte nord de la Bretagne, s'encombrent d'un effectif pléthorique, pendant que les casernements de l'armée de terre se sont vidés de leurs hommes partis vers les frontières du nord-est depuis déjà une semaine.

3 - La guerre des fusiliers-marins

De nombreux agents de police parisiens ont été mobilisés. Pour les remplacer au maintien de l'ordre dans la capitale, on pense aux marins plus ou moins désœuvrés dans les dépôts.



Après le renvoi des hommes les plus âgés, la grande majorité des *jeunes* qui effectuent leur service militaire, les apprentis-marins nouvellement engagés et les mobilisés de la réserve de l'Active constituent l'essentiel des effectifs des dépôts de la Marine. Beaucoup d'entre eux sont sans spécialité ou insuffisamment formés, mais ils ont entre 18 et 28 ans et sont donc en pleine force de l'âge.

Le 9 août 1914, Victor Augagneur, ministre de la Marine, signe le décret instituant la formation d'un premier régiment de marins¹, le 1^{er} RFM² parfois dit *régiment de marche*. Le rôle de la nouvelle unité est ouvert le 13 août à Cherbourg, et le premier détachement de marins, dont nombre de matelots de Plouguerneau, part le même jour pour Paris. Parmi eux François Bars de Créac'h-an-Avel, et une vingtaine d'autres parmi le millier de bretons qui quittent Brest.

A partir du 16 août, la création d'un second régiment est à l'ordre du jour. Le 22, les deux unités sont groupées en une brigade qui sera commandée par le contre-amiral quimpérois Ronarc'h. Dès le 26 août, le 2^{ème} RFM, dont Hervé Appriou de Tréguestan, rejoint à son tour la capitale. Plus de cinquante fusiliers-marins de Plouguerneau sont désormais cantonnés dans Paris, au Grand-Palais, et dans la banlieue.

1 Bulletin officiel de la Marine, 2^{ème} semestre 1914, article 26.

2 Régiment de fusiliers-marins. Son effectif est d'environ 3000 hommes.

Pas plus qu'elle ne sert réellement au maintien de l'ordre dans Paris, la brigade ne participe pas à la bataille de la Marne du 5 au 12 septembre 1914 ; il faut qu'elle s'aguerrisse et s'adapte aux combats terrestres. Les matelots creusent des tranchées pour la défense du camp retranché de Paris. Elles deviendront finalement inutiles grâce à la victoire française et le reflux de l'armée allemande. Quelques jours plus tard, les fusiliers-marins sont embarqués à bord d'un train hâtivement blindé ; ils vont participer à la réoccupation du terrain évacué par les troupes allemandes et à l'élimination de certaines de leurs unités restées isolées lors de la retraite.

C'est ainsi que Jean Laot et François-Marie Guéganton deviennent les premiers hommes de la brigade à perdre la vie au cours de cette guerre. Tous deux âgés de 23 ans, ils sont originaires de la commune de Landéda et marin-pêcheurs à l'Aberwrach avant leur mobilisation le 2 août 1914. Ils ont été tués le 20 septembre à proximité de Montidier (Somme) quand le convoi a été pris pour cible par l'artillerie allemande.

A partir du 7 octobre, les marins embarquent dans des trains à Villetaneuse et Saint-Denis à destination de Dunkerque. Finalement les circonstances dues à la guerre les mèneront jusqu'à la région de Gand pour soutenir l'armée belge. Ils rencontrent l'ennemi à Melle, sur l'Escaut, le 9 octobre. Ils résisteront durant trois jours puis, devant l'intensité de l'attaque allemande, ils doivent se replier à marches forcées vers l'Yser.

Le 15 octobre, on s'arrête à Dixmude dont on prépare la défense dans des terrains gorgés d'eau. Une bataille acharnée s'engage le 16 octobre pour conserver cette ville stratégique, centre d'un nœud de communications important. Les fusiliers-marins tiennent leurs positions sous les bombardements violents et incessants de l'artillerie allemande. Malgré les pertes, les renforts promis sont ridicules ; la brigade ne recevra qu'une trentaine d'officiers et d'officiers-mariniers encadrant 300 quartiers-maîtres et matelots.

Les fusiliers-marins paient un lourd tribut à la guerre en 1914.

Dixmude tombe aux mains des Allemands le 10 novembre 1914, sans doute après une résistance héroïque car nombre de fusiliers-marins furent cités à l'ordre de l'Armée le 26 octobre et décorés de la Médaille Militaire et de la Croix de Guerre.

Mais l'héroïsme a un prix : quatre matelots originaires de Plouguerneau sont tués durant les combats ou meurent de leurs blessures. Leur moyenne d'âge est de 21 ans. Jean-François Bernard, né à Kerdélan en 1895 et demeurant à Poultoussoc en Guissény s'était engagé dans la Marine moins d'un an auparavant. Les trois autres travaillaient au goémon avant leur incorporation : Guillaume Bars à Créac'h an Avel, Jean-Louis Appriou à Tréquestan et Désiré Le Goff à Kerjégu.

Après l'évacuation de Dixmude, le front se stabilise sur l'Yser, derrière des zones intentionnellement inondées pour contenir les attaques allemandes. À la mi-décembre 1914, une offensive française débute en Champagne. Avec d'autres unités, la brigade de fusiliers-marins est engagée dans une attaque de diversion dans le secteur de Zuidschote, à 7 km de Ypres, pour soulager l'action des armées au sud.



Durant cette opération, le premier-maître de mousqueterie Guillaume Gramoullé est tué à l'ennemi le 17 décembre, probablement durant l'assaut de la redoute du hameau de Steenstraete. Né à Faurbouchou en 1874, il s'était engagé dans la Marine en 1893 et fut breveté fusilier en 1894, avant de connaître de nombreuses affectations. Premier-maître sur le cuirassé « Jules Michelet » basé à Brest en 1914, il venait d'être affecté au 1^{er} RFM le 15 novembre.

Le 22 décembre 1914, Christophe Galliou de Perros est tué au combat vers Steenstraete, lui aussi. Avant son incorporation dans la Marine en avril 1914, il avait travaillé à la petite pêche puis au long cours, comme soutier sur le vapeur « Savoie ». Il fut décoré de la Croix de Guerre et de la Médaille Militaire, à titre posthume.

La relève des fusiliers-marins.

Après les durs combats de l'automne et du début de l'hiver 1914 sur l'Yser, une hypothétique relève est mise en place chez les fusiliers-marins. La Marine estime sans doute que les matelots qui ont piétiné dans les boues des Flandres durant de longs mois ont mérité de retrouver des affectations sur les navires ou dans les ports.

Et la guerre continue ! Durant presque toute l'année 1915, les deux régiments de marins tiennent le front des Flandres vers Nieuport.

La relève coûtera la vie à René Boucher d'Enessang âgé de 34 ans, matelot sur le « Saint-Michel » avant la guerre. Mobilisé, il fut d'abord affecté à la Défense Fixe de Brest, puis versé au 2^{ème} RFM le 3 mars 1915. Il fut tué à l'ennemi trois semaines plus tard, le 28 mars, dans les dunes de Lombaerzyde vers Nieuport.

Le 12 mai, François-Marie Breton de Kergoff et Joseph Kervella de Mescollé, tous deux de la classe 1912 et matelots au 1^{er} RFM, disparaissent lors d'une attaque vers Saint-Georges, à deux kilomètres de Nieuport.

La fin des régiments de marins.

En 1915, la guerre menée par les forces sous-marines allemandes et autrichiennes s'intensifie contre les navires de commerce alliés. En France, des détachements de marins de l'État embarquent au sein de l'AMBC³ sur les navires marchands affrétés par le Gouvernement. On choisit de préférence les hommes qui ont l'expérience de la guerre et on les puise dans les régiments de fusiliers-marins, qui sont finalement dissous en décembre 1915. Le 10 décembre, le rôle de la brigade est clos.

Pour compenser les pertes et aussi par l'effet de la relève instituée au début de 1915, plus de 16000 hommes auront été affectés à cette brigade, à l'effectif normal de 6400 hommes dès le 1^{er} octobre 1914. Durant ses seize mois d'existence, l'unité a perdu plus de 3000 hommes, dont plus de 500 morts. Pour Plouguerneau, le bilan est de six tués ou disparus en 1914, quatre en 1915, sans compter les blessés, les malades dont quelques-uns décéderont des suites de la guerre, et les mutilés...

Cependant, la Marine souhaite maintenir sa présence au Front ; un bataillon de fusiliers marins y sera maintenu jusqu'à la fin de la guerre. Il aura l'occasion de s'illustrer, surtout en 1918 !

Le Bataillon des fusiliers-marins.

Malgré les combats auxquels participe le bataillon en Flandre belge, à Poesele en août 1917 et à Saint-Jansbeck en octobre, aucun décès au Front n'est à déplorer parmi nos compatriotes fusiliers-marins durant les deux années 1916 et 1917.

Au début du printemps 1918, l'armée allemande lance une puissante offensive dans le secteur d'Amiens, tenu majoritairement par des forces britannique très éprouvées.

Le 4 avril 1918, le BFM⁴, rattaché désormais à la 29^{ème} DI⁵, reçoit l'ordre de barrer le confluent de l'Avre et de la Luce, une position située à une douzaine de kilomètres au sud-est d'Amiens. Selon le JMO⁶ de la division, les combats se déroulent sous des violents bombardements d'artillerie de tous calibres et des obus de gaz toxiques et il note aussi que du 29 mars au 9 avril le BFM a perdu 212 hommes tués, blessés, intoxiqués ou disparus.

Parmi eux, trois fusiliers-marins de Plouguerneau meurent sur la commune de Hailles où est situé le confluent : François Léon, 23 ans, de Kélerdut, François Roudaut, 25 ans, de Kergoff et Auguste Le Pors, 22 ans, de Kervelt. Les deux premiers sont tués le 6 avril et le troisième le lendemain.

3 Armement militaire des bâtiments de commerce : organisme chargé de fournir des hommes chargés de la sécurité militaire des navires de commerce affrétés par l'État : canonnières, fusiliers, veilleurs...

4 Bataillon de fusiliers-marins.

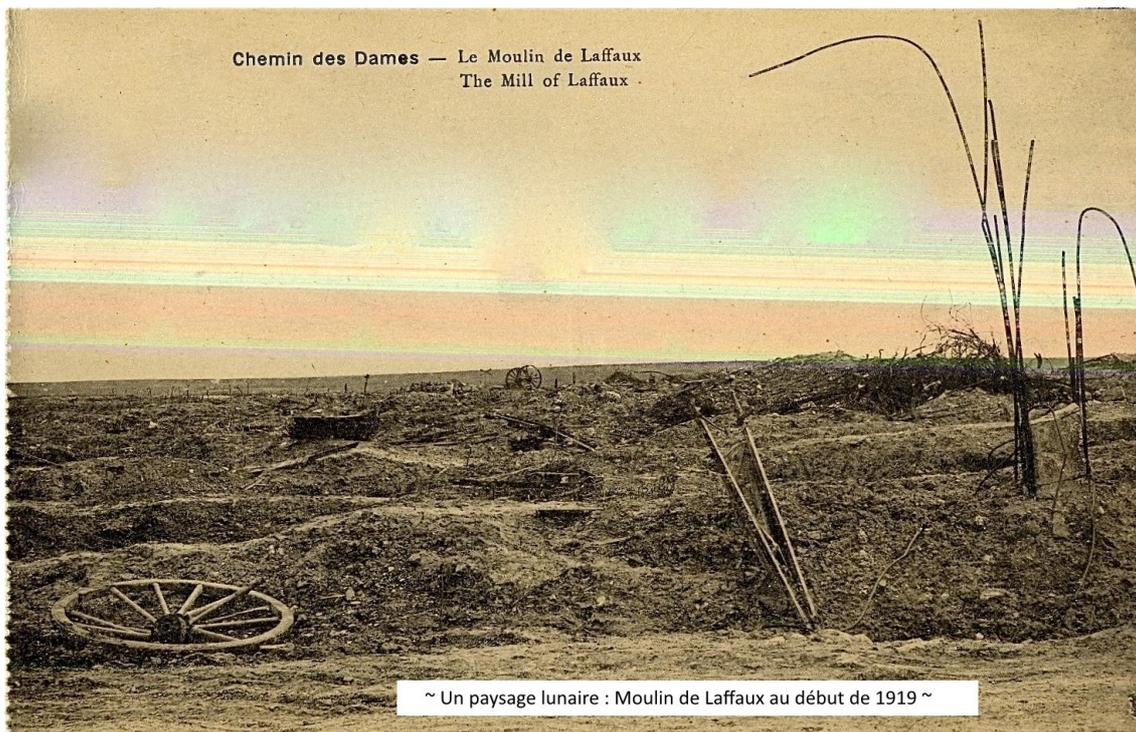
5 Division d'infanterie.

6 Journal de marche et opérations.

Au début du mois d'août 1918, après la seconde défaite allemande sur la Marne, les Alliés sont passés à l'offensive et la guerre des tranchées s'est transformée en guerre de mouvement.

Toujours intégré à la 29^{ème} DI, le BFM est de nouveau à la pointe des combats. Le 14 septembre 1918, il prend part à l'assaut victorieux contre le Moulin de Laffaux (Aisne).

Les pertes sont élevées et deux Plouguernéens de la 3^{ème} compagnie du bataillon mourront de leurs blessures quelques jours plus tard. Sébastien Plougoulen de Cruquerrou, âgé de 23 ans, est décédé le 17 septembre 1918 à l'ambulance 226 à Pierrefonds (Oise), où il avait été évacué. Son compatriote d'infortune, Étienne Appriou né en 1890, demeurant à Lilia, fut gravement blessé dans les mêmes circonstances que Sébastien. Il est mort deux jours plus tard à l'ambulance 368, implantée au lieu-dit Pontarcher, sur la commune d'Amblény (Aisne).



Joseph Boucher de Kergoff fut levé pour la Marine deux semaines avant ses vingt ans en mars 1915. Affecté au BFM en avril 1917, il fut tué à l'ennemi le 24 septembre 1918, lui aussi au Moulin de Laffaux.

Il fut le dernier Plouguernéen à perdre la vie dans un combat terrestre lors de la Grande Guerre.

4 - La seconde mobilisation : les marins rappelés en 1914.

À Plouguerneau, plusieurs dizaines d'inscrits maritimes mobilisés ont rejoint leurs foyers avant la mi-août 1914 et ils ont retrouvé leurs activités à la pêche ou au goémon.

Cependant, les pertes de l'armée de terre durant les dix premières semaines de guerre ont été colossales dans certains régiments d'infanterie. L'Autorité Militaire exige des mesures pour reconstituer ces unités.

Le 23 octobre 1914, la Marine, accorde au département de la Guerre un renfort de 4000 matelots sans spécialité stationnés dans les dépôts des ports militaires⁷. La plupart seront affectés aux régiments d'infanterie coloniale. Par une circulaire du 29 octobre amplifiée le 7 novembre puis le 22 décembre, le ministre Augagneur décrète l'appel sous les drapeaux de tous les inscrits maritimes des classes postérieures à 1887, dits *inactifs*. C'est un terme ambigu censé tenir compte des spécialités des gens de mer et de leur présence à terre qui ne doit pas dépasser un mois⁸. Désormais, les seuls inscrits qui pourront se soustraire à l'appel dans les équipages de la Flotte ou les réserves de l'armée de terre seront les marins actifs au long cours, au cabotage et sur les chalutiers à vapeur⁹. Environ 30000 inscrits maritimes et réservistes de la Marine auraient ainsi été versés à l'Administration de la Guerre¹⁰.

Comme conséquence de ces mesures, il y eut une sorte de seconde mobilisation générale sur le littoral breton. À Plouguerneau, des dizaines d'inscrits qui avaient regagné leurs foyers depuis un peu moins de quatre mois se retrouvent au 2ème dépôt en décembre 1914 dans l'attente de leurs affectations. Quelques rares hommes, qui furent classés inaptes ou exemptés à cause d'une quelconque déficience physique ancienne, restent dans les dépôts comme auxiliaires.

D'autres se retrouvent dans des régiments de territoriaux, notamment le 87ème RTI¹¹, qui recrute essentiellement dans le Finistère et participe à la défense côtière de Brest. Beaucoup de ces unités ont leurs effectifs au complet et nombre de rappelés sont incorporés dans les régiments d'infanterie coloniale, dont la plupart des casernes sont situées dans les ports de guerre.

Durant le premier trimestre de 1915, beaucoup de ces hommes d'âge mûr se retrouvent aux armées sur le Front en premières lignes pour pallier à l'usure des effectifs de la Coloniale¹². Ses unités avaient été fortement éprouvées depuis le début du conflit, notamment les quatre régiments de la 3ème DIC¹³ qui avaient été quasiment anéantis lors de la bataille des frontières vers Charleroi. Plus ou moins reconstitués, à deux bataillons au lieu de trois, ils avaient de nouveau subi de lourdes pertes durant la bataille de la Marne, sur la rivière Tourbe.

Les rappelés paieront un lourd tribut à la guerre dans les rangs de ces régiments.

Charles Kervella du 6ème RIC¹⁴ revint mutilé ; il fut amputé de la jambe gauche à la hauteur de la cuisse, après avoir été blessé en août 1916 à Souville (Meuse) lors de la bataille de Verdun. Jean-

7 Bulletin officiel de la Marine, 2ème semestre 1914 (T130, pages 1030, 1031).

8 Bulletin officiel de la Marine, 2ème semestre 1914, article 26.

9 Bulletin officiel de la Marine, 2ème semestre 1914, article 36 bis.

10 « Nos marins à la guerre (sur mer et sur terre) ». Commandant Emile Vedel. Paris 1916.

11 Régiment territorial d'infanterie.

12 Appellation populaire des troupes coloniales. En breton : *ar c'holoniale*.

13 Division d'infanterie coloniale.

14 Régiment d'infanterie coloniale.

Marie Boucher de Kérusal-Vian, soldat au 3ème RIC, perdit un œil le 16 mai 1915 à Ville-sur-Tourbe (Marne). François-Marie Arzur, marin-pêcheur à Kergongar patron du « Cassini » avant la guerre, fut gravement blessé dans le secteur du Bois de la Gruerie en Argonne le 22 mars 1915, onze jours après son départ aux armées avec le 2ème RIC. Ses blessures lui laissèrent de graves séquelles psychiques et termina ses jours dans un asile d'aliénés. Joseph Cabon, marin devenu soldat au 35ème RIC, est gravement blessé au bras gauche à Ville-sur-Tourbe (Marne) le 25 septembre 1915. Réformé, il s'inscrit de nouveau à la petite pêche, mais les séquelles de ses blessures l'obligent à abandonner le métier, comme Pierre Calvez de Mescollé, caporal au 2ème RIC gravement touché par une balle à la cuisse gauche.



Ceux qui ne revinrent pas du Front, et les prisonniers.

Parmi les rappelés, au moins vingt-deux de nos compatriotes seront tués ou définitivement portés disparus avant l'armistice du 11 novembre 1918.

Jean-François Abernot de Pic-Bran, âgé de 35 ans en 1914 est incorporé au 3ème RIC le 7 décembre. Il fut tué à l'ennemi à Ville-sur-Tourbe (Marne) le 25 septembre 1915, jour de l'offensive qui débuta la dite *2ème bataille de Champagne*. Il était père de deux enfants. Jean-Louis Bars de Ménez-Perros, marié à Marie-Anne Balcon et père de cinq enfants, fut affecté au 2ème RIC et partit au Front en mars 1915. Il fut tué à l'ennemi par éclats d'obus dans le corps à Fontaine-Houyette (Argonne) moins de cinq mois plus tard, le 6 août. Son voisin d'enfance, René Bars né à Saint-Antoine en 1878, était parti au Front avec 2ème RIC, le même jour que Jean-Louis. Il fut tué d'une balle dans la tête à Souain le 21 septembre 1915, un mois et demi après son voisin. Il avait quatre enfants et avait survécu au naufrage de la « Marie » le 26 août 1903 dans les parages de Béniguet. Son coéquipier, François Cabon, s'était noyé¹⁵.

15 Yves Bramoullé « PÉRIS EN MER ». Ouestélio, mai 2011.

Fils de Jean-François et de Marie Le Pors, les trois frères Ogor naquirent à Kerskao : Claude en 1877, François-Marie en 1882 et Joseph en 1891. Les deux aînés travaillaient avec le sloop « Plume » armé au bornage lors de leur mobilisation en août 1914. Libéré sur dispense du service militaire en 1913, Joseph naviguait alternativement à la petite pêche sur le « Monnic » armé à l'Aberwrach et au commerce à la compagnie Worms.

Joseph fut incorporé au 1^{er} RFM le 13 août 1914. Il y resta jusqu'à la dissolution de l'unité en décembre 1915.

Claude et François-Marie furent renvoyés dans leurs foyers quelques jours après leur mobilisation. Rappelés en décembre au 3^{ème} RIC à Marennes, ils se retrouvèrent au Front dans la 14^{ème} compagnie du 33^{ème} RIC au printemps 1915. Claude a été constaté tué à l'ennemi le 2 octobre 1915 à Souain (Marne), jour où l'acte de décès de François-Marie fut établi par l'ambulance M08 du 17^{ème} CA¹⁶, sans doute à la suite de la découverte de son corps ; il était signalé disparu depuis une semaine.

Le 24 septembre, les pertes subies par le 33^{ème} RIC lors de l'assaut contre les tranchées allemandes de Souain furent énormes : 1100 hommes hors de combat sur un effectif de 2300 au matin de l'attaque qui débuta la *2^{ème} bataille de Champagne*.

Claude, goémonier à Kerscao, veuf de Marie-Jeanne Léon, s'était remarié en 1910 avec Marie-Yvonne Gourvennec. Après la mort de son époux, Marie-Yvonne épousa son beau-frère Joseph Ogor le 6 mars 1917. Son nouveau mari décéda aussi des suites de la guerre à Saint-Cava en 1919, *mort pour la France* à Plouguerneau suivant les archives de la Défense. Durant son affectation au 1^{er} RFM, il fut sans doute gravement blessé car il fut réformé n°1 en 1917 pour infirmités contractées aux armées.

Les fils de Goulven Prigent et de Marie-Françoise Kervella payèrent aussi un lourd tribut à la guerre. Sur leurs six garçons nés à Kergoff entre 1874 et 1891, il n'y eut que trois survivants.

Jean, l'aîné, né en 1874, revint de la guerre. Libéré de trois ans de service militaire dans la Marine en 1897, mobilisé en août 1914 puis renvoyé dans ses foyers, il est rappelé au 6^{ème} RIC à Lyon le 4 décembre 1914. Marié à Yvonne Bergot depuis 1901, il était devenu père de six enfants. Grâce à sa famille nombreuse, il est définitivement renvoyé dans ses foyers le 6 juillet 1915. Il est décédé en 1953.

Goulven, son frère puîné né en 1876 fut incorporé dans la Marine de février 1896 à mai 1901. Inscrit sur le rôle du sloop « Suzanne » il demeurait à Kervélogan en août 1914. Mobilisé puis renvoyé dans ses foyers, on le rappela le 5 décembre au 2^{ème} RIC et partit aux armées le 11 mars 1915. Goulven Prigent a été porté disparu le 25 septembre, le même jour que François-Marie Ogor de Perros et Jean-François Abernot de Pic-Bran. Sa plaque a permis d'identifier son cadavre le 4 octobre sur le champ de bataille de Souain (Marne).

Le troisième garçon de la fratrie, Jean-Marie né en 1878, inscrit maritime demeurant à Kergoff, fut mobilisé et rappelé comme ses frères aînés. Il fut lui aussi incorporé au 2^{ème} RIC le 4 décembre et partit au Front au début de 1915. Selon sa fiche matricule, il fut versé au 6^{ème} RIC le 14 novembre 1915. Un an plus tard, le 10 novembre 1916, des blessures de guerre provoquèrent son décès à l'hôpital auxiliaire n°1 de Marmoutier à Sainte-Radegonde (Indre-et-Loire), commune actuellement englobée dans Tours. Il était décoré de la Croix de Guerre et de la Médaille Militaire.

Un autre garçon de la famille, François né en 1880, mobilisé comme soldat au 294^{ème} RI, a été porté disparu au combat au nord de Souain le 15 mars 1916. Le 13 juin, le ministère de la Guerre officialisa sa disparition ; *tombé aux mains de l'ennemi à Sainte-Marie-à-Py (Marne), il est signalé prisonnier et non blessé au camp de Meschede (Westphalie)*. Il rentra dans ses foyers avant le 4

16 Corps d'armée.

décembre 1918 car il est cité comme témoin dans l'acte de décès de Marie-Françoise Kernéis, son épouse. François Prigent, goémonier, est décédé à Kergoff le 4 juillet 1933.

Le beau-frère de François, Casimir Kernéis disparut lors des violents combats que les 2^{ème} et 6^{ème} RIC supportèrent ensemble vers la Houyette (Argonne) les 11 et 12 août 1915. Porté disparu par son régiment le 12 août, il avait été fait prisonnier et fut détenu au camp de Darmstad en Westphalie jusqu'au 11 janvier 1919. Goémonier, Casimir Kernéis est décédé à Kergoff en janvier 1966.

Son frère, François-Marie n'eut pas cette chance ; il décéda à l'âge de 25 ans, le 20 septembre 1918 à la Base Navale de Patras en Grèce des suites d'une grippe infectieuse.

L'avant-dernier de la famille Prigent, Jean-Louis né en 1886, est incorporé au 2^{ème} dépôt le 27 août 1906, il est envoyé en congé dès le 9 septembre, bien qu'il soit noté *bon pour le service* et qu'il *n'ait pas droit à dispense...*

Patron du « Lorraine » mobilisé en août 1914 et renvoyé quelques jours plus tard, il est de nouveau inscrit sur le rôle du « Lorraine » jusqu'au 17 février 1915. Rappelé au 3^{ème} RIC à Rochefort le 20 avril, il partit pour le Front avec ce régiment. Le 3^{ème} RIC fut retiré du front français le 2 février 1916 et affecté au front d'Orient. Jean-Louis Prigent resta au 33^{ème} RIC, le régiment de réserve, et demeura en France.

Selon les archives de la Défense, il fut tué à l'ennemi le 16 avril 1917. Ce jour-là, le régiment fut fortement engagé et subit de très lourdes pertes à Oulches-La Vallée Foulon (Aisne), vers la Ferme d'Hurtebise, au début de l'offensive du Chemin des Dames ; le JMO de l'unité donne une liste d'environ 100 tués, 300 blessés et 120 disparus.

Un pêcheur au large termine son existence en Santerre !

François Le Bris eut une existence peut-être plus mouvementée, et aussi tragique, que beaucoup de ses compatriotes marins.

Né à Perros en 1881, il fut incorporé dans la Marine de mars 1901 jusqu'à octobre 1904, affecté sur des cuirassés à Brest et à Toulon. Il épouse Marie-Jeanne Léon de Lilia quelques jours après son envoi en congé illimité et part naviguer à la pêche à Boulogne dès décembre 1904.

Il est d'abord soutier puis chauffeur sur des chalutiers à vapeur. En 1911, il est père d'au moins deux enfants et demeure toujours à Perros. François Le Bris continue à pratiquer la pêche à Boulogne, avec parfois des embarquements au Havre, à Arcachon ou à Dunkerque, jusqu'au printemps 1914. Le 27 mars de cette année-là, il embarque au long cours à Dunkerque, comme chauffeur sur le paquebot « Annam » des Messageries Maritimes, puis sur les paquebots « Madonna » et « Roma », de la compagnie Cyprien Fabre de Marseille. Malgré le fait qu'il navigue quasiment en permanence¹⁷, il fait partie des marins mis à la disposition de l'Autorité Militaire pour la durée de la guerre en application des dépêches ministérielles du 4^{ème} trimestre de 1914.

Finalement, François le Bris fut incorporé au 2^{ème} RIC le 29 novembre 1915 et ne rejoignit le corps à Brest que quatre jours après avoir quitté son dernier navire à Marseille. Parti en détachement vers le Front à destination du régiment le 28 février 1916, il disparut le lendemain et fut porté déserteur jusqu'au 6 mars. Il s'était peut-être égaré et, heureusement, put se justifier devant l'implacable Justice Militaire car il fut rayé des contrôles de la désertion le 13 mars. Versé au 57^{ème} RIC¹⁸ le 10 juillet 1916, François Le Bris fut tué le 13 septembre sur le champ de bataille près du village de Belloy-en-Santerre, à quatre kilomètres de Péronne.

17 Les congés payés ne devinrent effectifs qu'à partir de 1936 pour les marins, comme pour les autres travailleurs.

18 Régiment mixte de « blancs » et de tirailleurs sénégalais, qui venait d'être rapatrié du front d'Orient en juin 1916.

La « Fête » Nationale de 1915 en Argonne.

A l'instar du 17 décembre 1914 pour le 19^{ème} RI à Ovilliers-La-Boisselle (Somme), le 14 juillet 1915 fut une journée noire pour les soldats plouguernéens ; cinq d'entre eux servant aux 2^{ème} et 5^{ème} RIC perdirent la vie ce jour-là au Bois de la Gruerie et au Bois-Baurin en forêt d'Argonne.

Le 2^{ème} RIC chiffrera ses pertes totales à 1350 hommes, tués blessé ou disparus et le JMO du 5^{ème} donne un détail de 227 tués, 243 blessés et 50 disparus.

Incorporé dans la Marine, Laurent Breton¹⁹ de Thévézan participa à la campagne de Chine en 1900 sur le « Pei-Ho » et le « Vinh-Long ». Mobilisé le 6 août 1914, il est renvoyé à Plouguerneau, puis rappelé au 2^{ème} RIC cantonné à Saint-Renan dès le 4 décembre.

Définitivement incorporé en janvier 1915 et se retrouve rapidement au Front. Versé au 5^{ème} RIC le 19 mars, Laurent Breton a été porté disparu le 14 juillet 1915 au Bois de la Gruerie en Argonne. Il avait 39 ans.

Son matelot sur le « Soize » en 1914, Yves Cabon âgé de 35 ans, fut mobilisé le même jour et renvoyé dans ses foyers à Mesguen dès le 11 août. Marié avec Marie-Anne Talec en 1903, il avait au moins cinq enfants. Rappelé, il fut incorporé au 2^{ème} RIC le 4 décembre et fut envoyé au Front le 11 mars 1915. Il a été tué à l'ennemi le 14 juillet, comme son ancien patron.

François-Marie Sanquer fut mis en sursis de levée pour la Marine en 1895 car il était l'aîné de sept enfants vivants et continua ses activités côtières. Âgé de 39 ans en 1914, il était patron du « Saint-Yves » et demeurait à Kergouzien. Mobilisé le 2 août, renvoyé dans ses foyers, puis rappelé à Saint-Renan au 2^{ème} RIC, il partit aux armées avec ce régiment le même jour que Yves Cabon et fut aussi tué à l'ennemi à Bois-Baurin (Marne) le 14 juillet. Son cadavre ne fut jamais identifié, comme celui de François-Marie Le Ven, 33 ans, de Penquéar, disparu le même jour.



¹⁹ Homonyme de Laurent Breton, né à Croas-al-Lan en 1895, clerc minoré avant la guerre, aspirant au 1^{er} régiment de zouaves, tué à Pressoir (Somme) le 7 novembre 1916.

Hervé Bars âgé de 24 ans, soldat de 2^{ème} classe au 5^{ème} RIC, fut le cinquième mort plouguernéen de cette funeste journée en Argonne. Hervé n'était pas inscrit maritime avant son incorporation au service militaire en 1911 ; il était cultivateur et demeurait à Kérizoc en compagnie de sa mère, Marie-Anne Tanguy, son frère Louis et sa sœur Marie.

Ce 14 juillet 1915, l'adjudant François Calvez du 2^{ème} RIC fut plus chanceux, car il ne fut que blessé au Bois-Baurin après l'avoir déjà été durant la bataille de la Marne en septembre 1914²⁰.

Des marins « égarés » dans un régiment d'infanterie métropolitain

Joseph Kervella, né à Kervelt en 1885, était embarqué à la pêche à Brest comme patron du « Risque-tout » quand il fut mobilisé au 2^{ème} dépôt le 2 août 1914. Le 28 octobre, il fut envoyé en subsistance au casernement du 51^{ème} RI à Lambézellec²¹ suivie de son affectation au Front, parmi les renforts pour ce régiment qui venait d'être fortement éprouvé durant les premiers mois de la guerre.

Après avoir été présumé blessé puis porté disparu, Joseph Kervella fut déclaré *tué à l'ennemi* le 25 février 1915. Ce jour-là, il figurait parmi la cinquantaine de disparus, en plus des 76 tués et 145 blessés que compta le régiment lors d'une attaque manquée contre les tranchées allemandes de la côte 196 vers le village, aujourd'hui disparu, de Mesnil-les-Hurlus à 12 kilomètres de Souain (Marne).

François-Marie Manach était inscrit comme goémonier à Créac'h ar C'ham en 1914. Probablement pour la même raison que Joseph Kervella, il devint soldat au 51^{ème} RI et fut fait prisonnier. Il est décédé de maladie le 7 février 1919 à l'âge de 33 ans, lors de son rapatriement d'Allemagne, à l'hôpital militaire complémentaire installé à l'hôtel « Régina » au Touquet (Pas-de-Calais). Il est officiellement *mort pour la France*, mais son nom n'est pas gravé sur le monument aux morts de Plouguerneau, probablement oublié suite à une succession d'erreurs dans les transcriptions. Selon sa fiche aux archives de la Défense, il était né à *Plougesnau* et l'acte fut transcrit à *Gouesnon*.

Il est inhumé au carré militaire du cimetière Le Touquet-Paris Plage.

François-Marie Salaun, de Kéroguel fut incorporé dans la Marine en octobre 1906 et placé en congé illimité le 1^{er} octobre 1907 car un de ses frères avait disparu en mer. Mobilisé le 3 août 1914, il fut d'abord affecté au Front de Mer de Brest, puis envoyé en subsistance au 19^{ème} RI le 28 octobre, sans doute en renfort pour cette unité qui avait déjà été décimée deux fois depuis le début de la guerre : à Maissin (Belgique) lors de la bataille des frontières et à Lenharrée durant la bataille de la Marne.

Envoyé au Front, François-Marie Salaun a été porté disparu devant Verdun le 17 avril 1916, présumé prisonnier. Interné au camp de Frédérichfeld en Rhénanie, il fut libéré le 1^{er} décembre 1918. Démobilisé le 18 février 1919, il reprit la pêche côtière avec les sloops « Marie », « Borda » et René ».

Il est décédé en mer lors du naufrage de ce bateau le 3 octobre 1923. Son cadavre fut retrouvé sur l'île Baodic et le décès déclaré à Landéda le 26 octobre.

20 Voir le paragraphe « Infanterie Coloniale »

21 Avant la guerre, le régiment était caserné à Beauvais (Oise). A cause de la proximité du Front, certains de ses services furent sans doute rapatriés vers l'ouest.

Les rappelés territoriaux.

En 1915, on rappelle des territoriaux des classes les plus âgées pour servir au front, en principe dans des unités non-combattantes. Mais les circonstances firent rapidement qu'ils furent engagés en premières lignes pour des travaux de terrassement et l'entretien des tranchées et des routes et voies ferrées à proximité du Front. On leur confie aussi d'autres missions dangereuses comme les corvées de ravitaillement parfois sous les bombardements et les gaz.

Parmi eux, Guillaume Boucher d'Enessang est âgé de 47 ans quand il meurt le 29 mai 1917 à l'hôpital complémentaire n°64, spécialisé dans les affections pulmonaires, installé au séminaire de Notre-Dame de Sainte-Garde des Champs (commune de Saint-Didier, Vaucluse).

Matelot sur le « René » en 1914, mobilisé puis renvoyé dans ses foyers, il fut rappelé au 87ème RTI le 5 mars 1915, le même jour que Yves Cousquer de Saint-Cava né en 1872 à Lostrouc'h.

Ce dernier était patron du sloop « Françoise » en 1914 et rejoignit le même régiment au début de 1915. Muté au 45ème RTI le 3 juillet 1915, il se trouvait dans le secteur de Verdun au début de l'offensive allemande en février 1916. Le 26 de ce mois, le JMO du 45ème RTI le cite parmi les 5 soldats du régiment tués ce jour-là sous les bombardements intenses de l'artillerie allemande vers le fort de Souville. Marié à Marie Appriou depuis 1897, il était père de quatre enfants en 1911.

D'autres rappelés sont plus chanceux car ils sont affectés à des occupations moins risquées comme René Abernot demeurant au Derbez en 1914, après avoir déménagé de Spins vers 1910. Rappelé et incorporé au 87ème RTI le 20 avril 1915, il devint GVC²² à Beauvais le 18 mai.

Du même régiment, Jacques Appriou partit comme GVC à Amiens, mais fut rapatrié dans ses foyers dès le 29 avril car il était père de six enfants vivants.

Jean-Marie Kerhornou, né en 1871, était forgeron au bourg de Plouguerneau avant son devancement d'appel pour la Marine en 1892. Il s'engagea en avril 1897 puis rengagea plusieurs fois jusqu'à percevoir une retraite proportionnelle en octobre 1913. Mobilisé en août 1914, renvoyé dans ses foyers, puis rappelé au 87ème RTI en mars 1915, il fut détaché en octobre 1916 aux usines métallurgistes de la rue d'Estrées à Paris, puis à l'usine Saint-Jacques à Montluçon, sans doute grâce à sa qualification de forgeron. De retour à Brest en octobre 1917, affecté à l'Artillerie du Front de Mer, il fut démobilisé en décembre 1918. Selon l'acte de son mariage le 27 janvier 1917 avec Marie-Yvonne Bervas de Kéroulidic en Guissény, il exerce la profession d'ajusteur mobilisé et il est titulaire de la Médaille Militaire.

Claude Ogor d'Enessang fut dispensé du service militaire comme fils aîné de Marie-Anne Bossard veuve de René Ogor. Mobilisé à Brest en août 1914, il fait partie du contingent d'inscrits maritimes renvoyés dans leurs foyers quelques jours plus tard en sursis agricole. Rappelé en décembre, il se retrouve au 2ème RIC à Saint-Renan, puis dans l'infanterie territoriale. Père de cinq enfants, il fut retiré du Front pour être détaché en usine, aux Tréfileries du Havre durant un an, avant d'être de nouveau de nouveau détaché agricole à Plouguerneau dès le 10 septembre 1917. Ce fut la fin officielle de sa campagne contre l'Allemagne.

Christophe Balcon a effectué son service militaire dans la Marine de 1889 à 1892. Demeurant à Saint-Antoine, il est patron du bateau « Lune » en 1914. Père de cinq enfants, il est âgé de 45 ans. Mobilisé le 7 août, il retrouve ses occupations civiles quatre jours plus tard. Définitivement car des jumeaux lui naissent en 1916 !

Pour des raisons probablement médicales ou de déficiences physiques, certains rappelés reviennent comme matelots dans un dépôt de la Marine au bout de plusieurs mois de front dans un quelconque régiment et ne sont démobilisés qu'à la fin de la guerre, ou avant, comme Gabriel Balcon, de Castel-an-Dour. Mobilisé le 7 août 1914, renvoyé puis rappelé pour le 87ème RTI en mars 1915, il fut

22 Garde de voie de communication

affecté aux services auxiliaires pour des raisons médicales puis de nouveau congédié six mois plus tard. Rappelé au 2ème dépôt en janvier 1917, il fut définitivement démobilisé au bout de trois mois. Il est décédé à Lilia en octobre 1952.

5 - Les marins qui naviguent.

En 1914, la Marine arme de nombreux grands navires²³. En fait, la plupart sont anciens et mal protégés, issus de plans hasardeux datant de la fin du XIXème et du début du XXème siècle. Leur architecture, comme la règle du compartimentage longitudinal, sera la cause de chavirements brutaux lors des voies d'eau résultant de brèches dans les coques par mines ou torpilles.

Néanmoins, dès le déclenchement des hostilités, elle mène une activité intense. Les patrouilles sont permanentes en Atlantique, en Manche, en Méditerranée et même en Mer du Nord, pour garantir la sécurité des transports de guerre britanniques. Dès 1915, elle participe à des opérations offensives, surtout contre l'Empire Ottoman en Méditerranée Orientale et aussi à l'escorte des convois qui desservent le front d'Orient.

Les navires marchands réquisitionnés ou affrétés par l'État pour les transports, les croiseurs auxiliaires ou les chalutiers-patrouilleurs sont nombreux. A bord des bateaux de commerce, pour assister les équipages civils, on a mis en place l'AMBC composé de marins aguerris comme les fusiliers qui ont combattu en Flandre.

Mais du fait de l'activité intense de la Marine et de la combativité des flottes sous-marines allemandes et autrichiennes, les navires perdus en mer seront nombreux avec, souvent, beaucoup de disparus parmi les équipages. Appelés, mobilisés ou engagés dans la Marine, les marins de Plouguerneau embarqués paieront, eux aussi, leur tribut à la guerre.

Le 18 mars 1915, lors d'une tentative de forçage du détroit des Dardanelles, le cuirassé « Bouvet » rencontre une mine qui troue la coque et provoque l'explosion d'une soute. Il sombre en moins d'une minute et environ 680 hommes disparaissent, dont Joseph Baron de Kélerdut.

Il n'y eut que 71 rescapés, pour la plupart parce qu'ils avaient eu la chance de se trouver du bon côté de la coque lorsque le cuirassé chavira brutalement. Joseph n'avait pas 20 ans et ce fut le seul navire de guerre sur lequel il navigua !

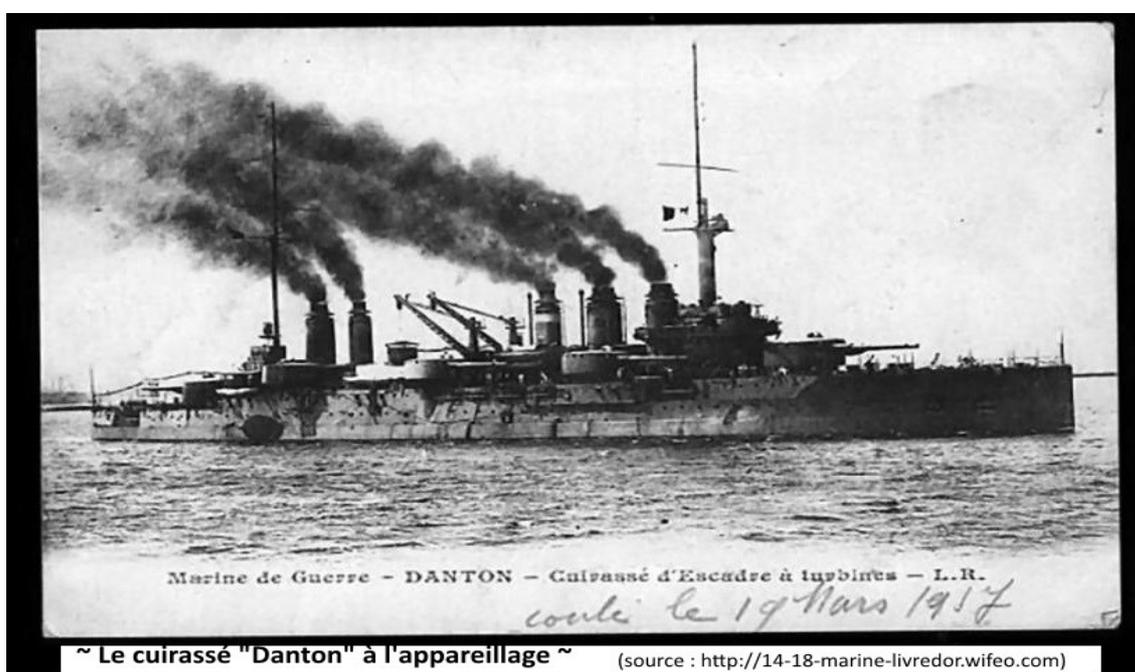
Joseph Le Ven de Penquéar a disparu lors du naufrage du croiseur « Léon Gambetta », en patrouille de blocus de la Mer Adriatique, perdu après son torpillage le 27 avril 1915 par un sous-marin autrichien à 14 milles du phare de Santa Maria di Leuca, au sud de l'Italie. Il y eut plus de 680 morts et environ 130 survivants. Appelé dans la Marine en 1911, il fut affecté à Toulon sur le « Léon Gambetta » et pouvait espérer être envoyé en congé illimité avant 1915, mais il fut maintenu sous les drapeaux à cause de la guerre.

23 En 1914, la Marine française, malgré ses faiblesses dues à nombre de navires anciens ou mal conçus, est toujours supposée comme étant la deuxième au monde derrière la flotte britannique, malgré l'essor des flottes américaines, allemandes et japonaises. Selon G. Clerc-Rampal, comme grands navires, elle compte 18 cuirassés, 22 croiseurs cuirassés, 92 contre-torpilleurs, 144 torpilleurs, 67 sous-marins...

En route de l'île Rouad (Syrie) à Port-Saïd (Egypte), le croiseur-cuirassé « Amiral Charner » fut torpillé par un sous-marin allemand dans l'ouest des côtes libanaises. Le navire coula en quelques minutes et Jean-Marie Gouez de Cruquerrou fut parmi les 421 marins qui disparurent lors du naufrage le 8 février 1916. Un seul survivant fut recueilli après avoir survécu 5 jours sur un radeau de fortune.

Né à Lostrouc'h en 1874, Michel Riou s'engagea dans la Marine après son service militaire. Devenu quartier-maître chauffeur, il embarqua sur le cuirassé « Danton » à Toulon le 1^{er} novembre 1914. Sur ce navire servait aussi, comme quartier-maître manœuvrier, François Le Goff de Kélerdut, né en 1889.

Tous deux ont été portés disparus le 19 mars 1917 lors du naufrage du cuirassé torpillé par un sous-marin allemand à 25 milles au suroît du phare de San-Piétro (Sardaigne), alors qu'il faisait route de Toulon à Corfou avec son équipage et des passagers militaires. Il y eut 296 victimes et environ 800 rescapés recueillis par les navires d'escorte.



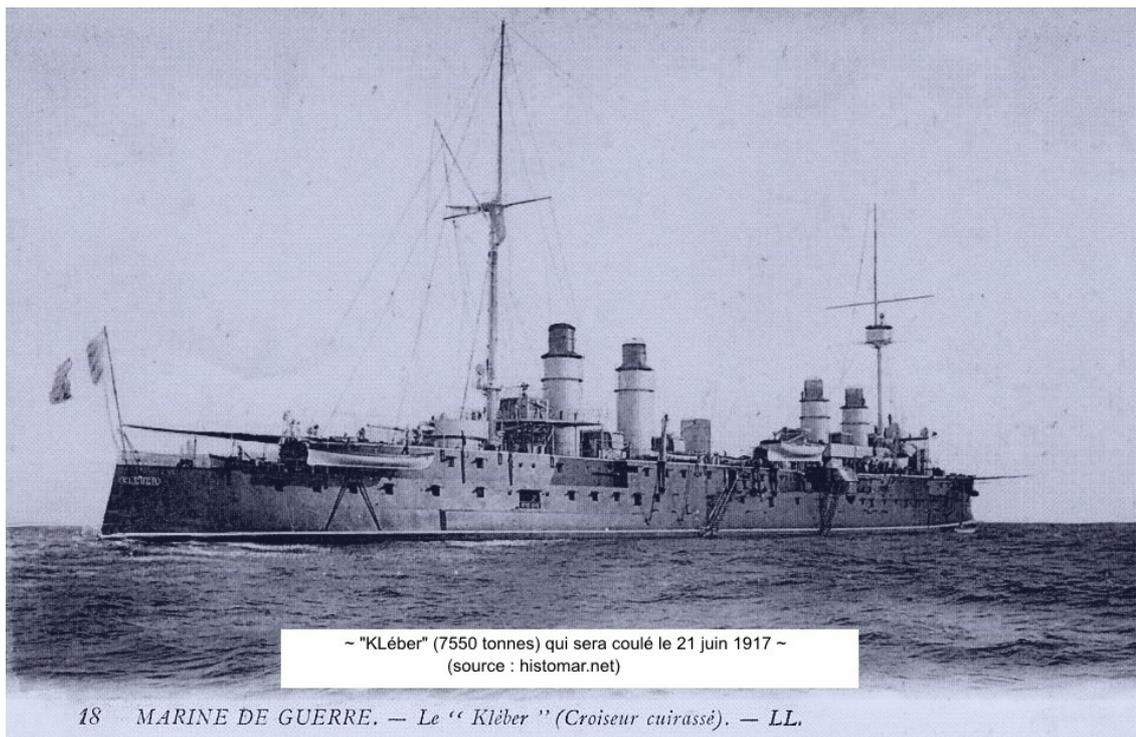
En 1922, Michel Riou fut décoré de la Médaille Militaire et de la Croix de Guerre à titre posthume. Il avait habité à Lostrouc'h en 1902, Pic-Bran de 1903 à 1906 et Douar-Nevez en 1910. En 1913, il demeurait au Bourg et avait cinq enfants.

Les Allemands mouillent des mines dans les chenaux d'approche des ports français. Le 27 juin 1917, l'une d'elles fait une brèche dans la coque du croiseur « Kléber » à 3 milles au suroît de la Pointe Saint-Mathieu. Arrivant de Dakar, le navire se préparait à embouquer le goulet de Brest. Il coula rapidement par 60 mètres de fond et, malgré la promptitude des secours, 37 marins disparurent.

Au moins quatre matelots de Plouguerneau servaient à bord de l'infortuné croiseur. Deux jeunes chauffeurs François-Marie Galliou, de Lostrouc'h et Joseph Le Pors, de Kervenni, se sont noyés et ont disparu à jamais, probablement pris au piège dans le compartiment de la chaufferie avant. Tous deux auraient eu 20 ans en automne 1917 !

Chacun fut cité à l'ordre de l'Armée en ces termes : « *A accompli bravement son devoir militaire dans la chaufferie contre laquelle a explosé la mine qui a causé la perte du Kléber le 27 juin*

1917 », et ils reçurent la Croix de Guerre et la Médaille Militaire à titre posthume.



Appelés dans la Marine le 5 février 1916, ils embarquèrent sur le « Kléber » pour sa campagne vers Dakar, six mois plus tard, le 14 juillet, comme Yves Le Borgne de La Martyre. Le jour du naufrage du navire, Yves fut plus chanceux ; il survécut mais eut finalement un destin tragique un an plus tard, jour pour jour. Affecté durant tout l'été 1917 au 2ème dépôt de Brest, il rejoignit Marine-Boulogne le 25 septembre et fut désigné pour le chalutier-patrouilleur « Alcyon III ». Le 27 juin 1918 le petit navire fut abordé et coulé en Manche par le vapeur suédois « Sylvia ». Yves Le Borgne fut parmi les onze 11 victimes de l'accident. Son cadavre fut repêché le 11 juillet.

Jean Jézégou survécut aussi au naufrage du « Kléber », mais disparut aussi en mer. Né en 1892 au bourg de Plouguerneau, il effectuait son service militaire en 1914, affecté sur le « Kléber ». Après le naufrage il fut versé au Centre Naval de Patras en Grèce et embarqué sur l'avisos « Chamois » dont l'activité plus que dangereuse était le dragage des mines qui pullulaient en Mer Égée. Le « Chamois » fut plus chanceux que le « Caudan » ; il en sortit indemne et Jean Jézégou fut démobilisé en août 1919.

Six mois plus tard, il embarqua au long cours comme chauffeur sur le vapeur « Victoria ». Ses activités de patron pêcheur-goémonier sur son « Kléber » et de navigant au commerce se poursuivent alternativement jusqu'au 21 septembre 1930. Ce jour-là, il disparaît du vapeur « Portrieux » à La Pallice ; son cadavre est retrouvé dans le bassin du port quelques jours plus tard. Il demeurait au Reun et était père de deux jeunes enfants.

Outre Jean Jézégou sur l'« Alcyon III », d'autres marins de Plouguerneau sont embarqués sur des petits navires qui seront aussi frappés par la guerre.

En opérations de déminage des détroits de la Mer Noire, le dragueur « Caudan » explosa le 18 décembre 1918. Il y eut 28 disparus dont le maître de manœuvre Hervé Cann. Natif de Tréguestan en 1872, célibataire demeurant au Bourg, il fit carrière dans la Marine de 1891 au 1^{er} janvier 1914 et fut rappelé par la mobilisation en août, comme Jean-François Potin qui venait de prendre sa retraite

en 1913. Reclassé comme menuisier au Bourg, ce dernier fut affecté au 1^{er} RFM du 13 août au 25 décembre 1914, puis au au groupe « Shamrock » sur le chalutier-patrouilleur « Jean-Bart II » qui fut coulé par une mine ou une torpille à six milles au suroît du cap Laghi, sur la côte albanaise actuelle. Matelot de 1^{ère} classe, fusilier breveté, Jean-François Potin a été porté disparu lors du naufrage.



Gabriel Bars est né à Tréguestan en 1887 et demeure au Bourg depuis son mariage avec Marguerite Théréne en 1912. Embarqué comme quartier-maître chauffeur sur le contre-torpilleur « Renaudin» depuis le 1^{er} août 1914, il fut l'une des 48 victimes lorsque ce navire sombra au large de Durazzo (Albanie) en mer Adriatique, frappé par une torpille lancée par un sous-marin autrichien.

La guerre sous-marine touche aussi les navires de commerce.

Aux moins deux marins de Plouguerneau affectés par l'AMBC sur des cargos affrétés par la Marine ne voient pas la fin du conflit.

François-Marie Appriou demeurant à Lilia disparaît avec le vapeur « Vulcanus », cargo de la compagnie Charles Schiaffino d'Alger en route de Messine (Sicile) à Argostoli (Grèce) torpillé par un sous-marin allemand.

Goulven Prigent de Corn al Léac'h, âgé de 20 ans, est découvert noyé le 13 janvier 1918. Il était embarqué sur le vapeur « Barsac » de la Compagnie Worms, en transit entre Brest et Le Havre avec 3000 tonnes de nickel, frappé par une torpille deux jours plus tôt en Baie de Seine. A titre posthume, il fut décoré de la Médaille Militaire, de la Croix de Guerre et cité à l'ordre de l'Armée pour sa conduite pour tenter de sauver le navire.

Jean-Louis Bars est né à Kergréis en 1887. Après son service militaire, il navigue alternativement au commerce comme soutier et comme pêcheur-goémonier, jusqu'à la mobilisation. Après avoir été affecté sur le croiseur auxiliaire « Champagne », il rejoint l'AMBC en août 1917 et embarque sur le trois-mâts « Pépita » armé au cabotage à Bordeaux. Cet embarquement sera court car le navire est coulé par un sous-marin allemand le 24 septembre 1917. Jean-Louis Bars y gagnera une citation : *A montré les plus grandes qualités de sang-froid et de calme lors de la destruction par un sous-marin du voilier sur lequel il était embarqué...* Démobilisé en mars 1919, il abandonne la navigation et est rayé de la Matricule en juin 1923.

6 - Accidents ou fortunes de mer tragiques.

Des marins sont morts d'accidents, loin des fronts ou des navires participant à la guerre navale.

Ainsi François Galliou de Lostrouc'h, patron du sloop « Santez Anna » en 1914, a disparu le 15 décembre 1917 en tombant accidentellement du planchon d'accès la drague n°5 des Ponts & Chaussées amarrée à Bassens (Gironde). Il avait été débarqué du croiseur auxiliaire « Artois » quatre mois plus tôt. Son corps ne fut jamais retrouvé.

Après avoir été affecté au 2ème RFM du 26 août 1914 au 9 mai 1915, où il fut décoré de la Croix de Guerre avec palme et cité à l'ordre de l'Armée, François Roudaut de Kervelogan est embarqué sur le pétrolier « Motricine » de la Compagnie de Navigation Mixte comme fusilier au sein de l'AMBC. Selon la transcription de son acte de décès, enregistré au consulat général de France de la Nouvelle-Orléans le 3 août, François Roudaut est mort noyé accidentellement dans le fleuve Mississippi à Westwego, paroisse de Jefferson (Louisiane), le 1^{er} août 1917²⁴.

En 1918, la France fait construire des navires aux États-Unis et au Canada.

Les marins destinés à les armer sont stationnés dans les centres navals que la Marine vient d'ouvrir à New-York, où est affecté Jean-François Bars de Kervenni et à Savannah en Géorgie, dont le rôle est ouvert le 1^{er} août 1918.

Après avoir servi au 1^{er} RFM, Jacques Cabon de Perros rejoint ce centre en septembre et embarque sur le patrouilleur « Inkermann » en construction à Thunder-Bay au Canada. Le 21 novembre 1918, le navire qui vient d'entamer son transit vers la France disparaît corps et biens, avec son jumeau le « Cérissole », victimes d'un ouragan brutal dans le Lac Supérieur aux États-Unis. Jacques Cabon âgé de 24 ans, est l'un des 37 disparus de l'« Inkermann ». Il avait été cité à l'ordre de l'armée et décoré de la Croix de Guerre et de la Médaille Militaire lors de son séjour sur le front de l'Yser.

Jean-Marie Merdy de Lesmel survécut à la guerre, mais eut plus tard un destin tragique.

Comme Gabriel, son frère aîné d'un an, il part naviguer au commerce après sa démobilisation. En octobre 1919, il embarque au long cours comme soutier sur le paquebot mixte « Afrique » des Chargeurs Réunis. Le 12 janvier 1920, le navire qui vient de quitter Bordeaux pour le Sénégal est éventré par la tempête et coule au large de l'île de Ré. Il y eut moins de 40 rescapés sur des centaines de passagers et d'hommes d'équipage²⁵. Le cadavre de Jean-Marie Merdy fut retrouvé dans une baleinière le 15 janvier, sans doute mort de froid. Il avait 27 ans.

Démobilisé du 2ème RIC en 1919, Etienne Talec se réinscrit à la Matricule au début de 1920 et navigue sur le sloop « Michel » puis sur le caseyeur « Yser » de Jean-Marie Riou, son beau-frère. Mais le malheur frappe ; l'« Yser » est perdu dans le mauvais temps vers l'île Stagadon le 4 avril 1922. Les deux hommes se sont noyés²⁶, comme René Roudaut de Kerscao. Né en 1893, René reprit ses activités civiles après la guerre, comme patron du « Louise », jusqu'à sa disparition en mer avec ce sloop dans les parages de l'île Litiry le 2 août 1930²⁷.

24 Transcription de son acte de décès établi le 3 août 1917 au consulat général de France à La Nouvelle-Orléans.

25 Le nombre de passagers ne fut, semble-t-il, jamais précisément connu, peut-être parce que le navire transportait un nombre indéterminé de tirailleurs sénégalais qui rentraient au pays après la guerre.

26 Yves Bramoullé « PÉRIS EN MER ». Ouestélio, mai 2011.

27 Ibidem.

Hervé Cardinal, originaire de Tréguestan, est affecté au 1^{er} RFM dès sa formation le 13 août 1914 et participe aux combats des Flandres avec le régiment. Il combat sans doute bravement car il est décoré de la Croix de Guerre et est cité à l'ordre de l'armée. Après d'autres affectations, il est démobilisé en 1919 et embarque en mai 1920 sur le vapeur « Cap Ortégal » des Chargeurs Réunis, duquel il disparaît en mer le 28 juin 1921.

7 - Le fléau des maladies.

Durant les deux dernières années de la guerre, la pandémie dite *grippe espagnole* sévit dans la quasi-totalité de l'Europe, voire du Monde. À l'instar de plusieurs soldats, des marins meurent de maladies dans les hôpitaux militaires ou à leur domicile de Plouguerneau.

En ce premier quart du XX^{ème} siècle, la tuberculose sévit toujours à l'état endémique dans nos campagnes et sur le littoral. Les conditions de vie et d'hygiène souvent déplorables dans les chaumières, entretiennent un risque permanent de propagation des maladies infectieuses ; la tuberculose fait parfois des ravages et décime des familles entières. Les matelots incorporés dans la Marine se retrouvent dans un autre milieu favorable aux épidémies : la promiscuité dans les dépôts et sur les navires, parfois dans l'humidité et le froid, ou en présence de maladies mal connues d'origine tropicale.



Jean-François Bodénès, né à Saint-Cava le 4 novembre 1880, demeurant à Kergoz en 1914. Mort pour la France à l'hôpital maritime de Toulon le 30 juillet 1916 de fièvre typhoïde. Affecté aux bâtiments de servitude de Salonique, il avait été rapatrié de Serbie le 10 juin 1916.

On peut citer Yves Ogor de Meskeo, âgé de 33 ans matelot sur le croiseur « Desaix », décédé à l'hôpital maritime de Brest le 13 août 1918 après avoir été rapatrié de Dakar.

Et aussi François-Marie Galliou de Pic-Bran, Auguste Roudaut de Kéruzal, François Le Pors de Camuel ou Gabriel Caraès de Lostrouc'h décédés tous les quatre à leur domicile peu de temps après avoir été réformés pour tuberculose pulmonaire !

Né à Saint-Cava en 1880, marié depuis 1906 avec Marie-Anne Cabon, Jean-François Bodénès goémonier patron du « Marie-Anne » demeurait à Kergoz en 1914 avec sa femme et ses trois enfants.

Mobilisé en août 1914, il fut affecté en mai 1915 au groupe naval « Shamrock », composé d'un navire-hôpital et de bateaux de servitude, constitué pour l'expédition aux Dardanelles. Atteint de fièvre typhoïde, il fut rapatrié en juin 1916 à Toulon. Il y est décédé à l'hôpital maritime le 30 juillet.

Atteint de la même maladie, François Gourvenec, goémonier à Perros en 1914, est mort en mer à bord du transport-hôpital « Divona ». Âgé de 40 ans, il était soldat de la Territoriale affecté au 11ème Train²⁸, employé à la réfection de pistes pour l'armée vers le camp de Zeitelnek en Serbie.

Jean-Marie Cann de Tréguestan, engagé dans la Marine en 1899, débarqué du cuirassé « France » le 3 avril 1915, est décédé à bord du « Charlemagne » ce jour-là. Il venait d'être embarqué sur ce navire pour son rapatriement à Toulon.

Le journal de bord du cuirassé fait état de la mort du second-maître chauffeur Jean-Marie Cann à 12 milles au nord de Malte. Lesté de 250 kg de gueuses en fonte, il fut immergé le lendemain, dimanche 4 avril 1915 à 08h00. Selon sa fiche matricule, Jean-Marie Cann a succombé d'*anémie professionnelle très profonde avec symptômes de gastrite chronique et cachexie*.

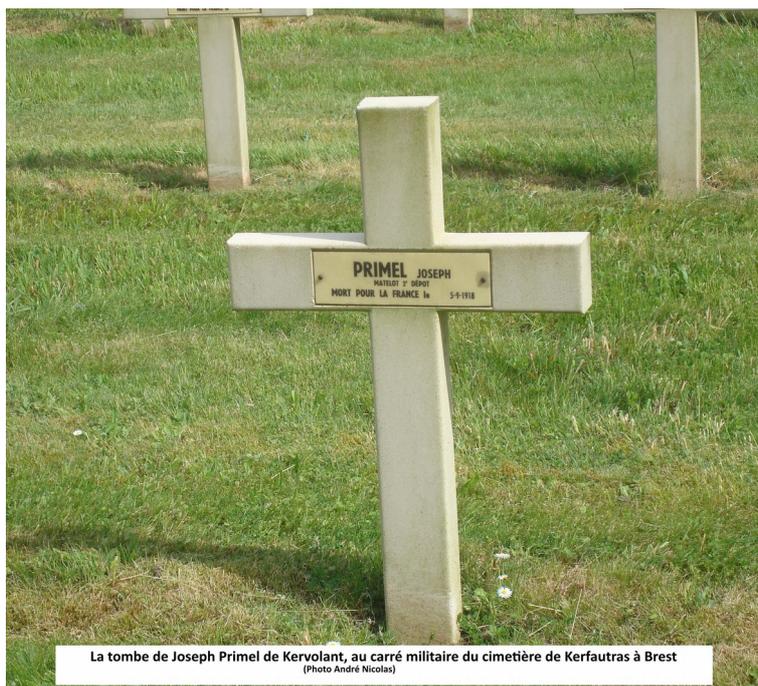
François-Marie Marec né en 1895 est aussi un enfant de Tréguestan. Réformé n°1 du cuirassé « Bretagne » pour tuberculose pulmonaire contractée en service, il est rayé des contrôles de l'activité en août 1916. Il est chanceux car il survit à la maladie et devient cultivateur. Il est décédé en juin 1967.

On meurt aussi à Brest !

François Le Roux, marié à Marguerite Philippot, commerçante au bourg, second-maître charpentier à l'Atelier Central est décédé de congestion pulmonaire à l'Hôpital Maritime de Brest le 30 décembre 1917.

Durant l'été 1918, une épidémie sévit parmi le personnel des équipages de la Flotte à Brest.

L'hôpital maritime est surchargé et des établissements complémentaires, notamment celui de l'École des Mécaniciens ont été aménagés. La grippe et ses conséquences provoquent beaucoup de décès parmi les apprentis-marins. Joseph Primel de Kervolant, Louis Bars du Bourg et Louis Ogor de Kernévez-Loguivy, tous trois nés à Plouguerneau en 1900, en sont victimes dans la première semaine de septembre 1918. Ils s'étaient engagés dans la Marine moins de deux semaines auparavant.



La tombe de Joseph Primel de Kervolant, au carré militaire du cimetière de Kerfautras à Brest
(Photo André Nicolas)

28 Le train est l'arme qui organise la logistique, le transport et la circulation routière dans l'armée française.

8 - L'infanterie coloniale.

Avant le premier conflit mondial, les engagements dans la « Coloniale » d'hommes mis en congé illimité après leur service militaire dans les équipages de la Flotte ne sont pas rares.

Dans les ports de guerre les relations entre les troupes coloniales, anciennes troupes de marine jusqu'à 1900, et la Marine sont restées courantes ; à Brest, la caserne Fautras du 2ème RIC domine la Penfeld. Il y a sans doute aussi beaucoup d'échanges entre les soldats et les matelots dans les innombrables estaminets du quartier des Sept-Saints ou de la rue Pasteur.

Les marins sont peut-être attirés par les affectations à terre dans des contrées « exotiques » et des soldes élevées avec des primes d'engagement et de rengagement²⁹, et les perspectives d'une pension conséquente au bout de 25 ans de services. Ces privilèges dépassent sans doute de loin les revenus que l'on peut espérer à la pêche ou au goémon.

L'état-major des troupes coloniales est sans doute aussi intéressé par les candidatures de ces gens de mer car, pour les hommes à destination des colonies, la loi impose un minimum de six mois de présence sous les drapeaux et l'âge de vingt et un ans révolus³⁰. Les marins « libérables » répondent à ces conditions et peuvent être versés sans délai vers n'importe quelle affectation et ils ont l'expérience de la mer, ce qui est incontestablement un avantage pour les longs transits vers l'Afrique, Madagascar ou l'Extrême-Orient.

Parmi ceux-ci, François Hélégoët est né au Lannic en 1889. Inscrit maritime provisoire, il travaillait comme journalier sur la côte. Il devint inscrit définitif en 1909 et fut incorporé dans la Marine. Mis en congé illimité du croiseur « Dupleix » en mars 1913 pour rejoindre le 11ème RIC stationné à Saïgon, pour lequel il venait de contracter un engagement de 5 ans, la guerre vint contrecarrer ses projets et il n'embarqua jamais pour l'Extrême-Orient. Devenu soldat au 34ème RIC, il est décédé de fièvre typhoïde à l'hôpital de la caserne Exelmans, à Bar-le-Duc le 27 janvier 1915.

Libéré de ses obligations militaires dans la Marine en 1909, matelot sur le « Saint-Joseph », François-Marie Prigent de Faurbouchou s'engagea pour 5 ans au 2ème RIC en mars 1910. Versé au 44ème RIC au début la guerre, François-Marie a disparu à l'âge de trente ans, devant Boureuilles en Argonne le 17 février 1915, au cours d'une attaque pour s'emparer de tranchées ennemies, qui échoua sous le feu des mitrailleuses allemandes, selon le JMO du régiment.

François Calvez est un miraculé. Fils de Louis, marin pêcheur, et de Marie-Gabrielle Kervella, cultivatrice, il est né à Kergoff en 1880. Appelé sous les drapeaux comme inscrit maritime en octobre 1900, il était devenu gabier sur le cuirassé « Charlemagne » et n'est placé en congé illimité que le 26 août 1904, n'ayant aucun motif de dispense. Il regrette peut-être la vie militaire car dès le 4 octobre, il est rayé de la Matricule ; il vient de souscrire un engagement de trois ans au 2ème RIC.

29 Loi du 7 juillet 1900 portant sur l'organisation des troupes coloniales (Journal Officiel du 8 juillet 1900).

30 ibidem

Passé au 10ème RIC, unité affectée à l'Indochine, il est promu sergent au sein de ce régiment en octobre 1912. Son *temps* en Indochine étant terminé, il revient au 2ème RIC en juin 1913.

Durant la guerre, il a la *barakah*³¹ car ce régiment fut plus que décimé plusieurs fois, surtout au début du conflit. Promu adjudant le 11 mars 1915, François Calvez est affecté au 3ème RIC en mars 1916, puis dans d'autres unités de la *Coloniale* à l'armée d'Orient. Devenu adjudant-chef en juin 1917, il passe au 26ème RTS³² et y termine la guerre. Rentré en France le 18 décembre 1918, il est démobilisé au 2ème RIC à Brest en septembre 1919.

Le 20 mars 1920, François Calvez est réadmis comme inscrit maritime au quartier du Conquet et devient matelot sur les rôles du « Goéland », du « Vénus » et du « Sainte-Thérèse » jusqu'au 9 avril 1924, date à laquelle il cesse de naviguer et il est rayé de la Matricule en 1927.

Le 10 mai 1921, il avait épousé Marguerite Foricher, veuve de Théophile Jollé, soldat au 19ème RI, disparu à La Boisselle (Somme) le 17 décembre 1914.

Le 9 décembre 1931, il passe devant une commission de réforme à Brest, puis à Rennes en septembre 1933, espérant sans doute l'octroi d'une pension pour ses blessures. Sa fiche matricule décrit en détail les cicatrices qui couturent son corps et énumère ses citations. Selon le document, il fut blessé le 7 septembre 1914 (bataille de la Marne), le 14 juillet 1915 en Argonne, les 12 mai et 8 août 1917 à l'armée d'Orient.

Cité quatre fois, il fut sans doute le soldat plouguernéen le plus décoré de cette guerre : Médaille Coloniale avec agrafe « Tonkin », Croix de guerre avec palme, Médaille Militaire (7 août 1915), Médaille d'Or de la bravoure serbe (1^{er} janvier 1917), et enfin la Légion d'Honneur le 14 juillet 1917. François Calvez est décédé au bourg de Plouguerneau en 1957.

Retiré du front français à la fin de 1915, le 3ème RIC fut affecté à l'armée d'Orient. Le 22 février 1916, environ la moitié de l'effectif embarqua sur le « Burdigala » à Toulon à destination de Salonique, où elle arriva le 26 février.

Le reste du régiment prit la mer le 23 février sur le croiseur auxiliaire « Provence II » pour la même destination. Il n'y arriva jamais ; le navire fut torpillé trois jours plus tard en mer Ionienne, à 50 milles dans le sud-ouest de l'île grecque de Schiza. Soldat au 3ème RIC, René Kervella de Liéven, âgé de 30 ans, faisait partie des 772 hommes noyés lors du naufrage.



~ L'adjudant-chef François Calvez (1880 - 1957) vers 1920 ~
(Collection André Jollé)

31 Mot d'origine arabe signifiant sagesse, mais aussi chance exceptionnelle.

32 Régiment de tirailleurs sénégalais.

9 – La vie sur le littoral durant la guerre.

Les difficultés des familles

La mobilisation a vidé les campagnes et le littoral des bras les plus robustes. Les gens de mer cumulent souvent le métier de petit cultivateur et de pêcheur ou goémonier, suivant la saison. Dès le mois d'août 1914, dans la presse³³, on trouve des conseils pour que tout se passe au mieux et que tout le monde s'entraide suivant les capacités physiques de chacun. On implore aussi le Ciel pour que le beau temps continue.

La solidarité fonctionne car la moisson est bien rentrée et les pommes de terre ramassées. Mais dans beaucoup de maisonnées, le soutien de famille est absent et on n'arrive plus à subvenir aux besoins quotidiens. De nombreux sloops restent au mouillage dans les criques ou échoués sur les grèves, car pour nombre d'embarcations, le patron et le matelot ont été mobilisés le même jour.

Au début du conflit, le gouvernement a décrété qu'une aide sera versée aux familles pour toute la durée de la guerre quelque soit le sort du militaire³⁴. Elle est fixée à 1,25 francs³⁵ par jour auxquels s'ajoutent 50 centimes par enfant de moins de 16 ans.

Ce complément de revenus est bien modeste mais, en plus, il faut croire que l'État tarde à verser les allocations promises. La commune doit en effet venir en aide à certaines familles de la côte, principalement. Le compte-rendu du conseil municipal du 5 novembre 1914 répond favorablement à plusieurs demandes de soutien.

Le 7 février 1917, la municipalité accorde une assistance pécuniaire à plus de quarante familles du littoral de Plouguerneau. Beaucoup d'entre elles sont tombées dans l'indigence à cause de la guerre ; le père est mort, disparu au front ou prisonnier en Allemagne. Nombre de mobilisés, surtout parmi les inscrits maritimes rappelés à la fin de 1914, ont quatre ou cinq jeunes enfants.

Ainsi Marie-Anne Balcon demeurant à Menez-Perros, veuve de Jean-Louis Bars tué à Fontaine-Houyette en Argonne le 6 août 1915, dut se résoudre à demander une assistance pour nourrir ses cinq enfants, comme Marie-Anne Simon de Kérazan, veuve de René Bars, voisin d'enfance de Jean-Louis, mort à Souain un mois et demi plus tard. En 1917, elle avait la charge de quatre enfants. Les deux familles, et d'autres, furent secourues par le Bureau de Bienfaisance de Plouguerneau en 1917³⁶,

La quasi-totalité de ces hommes rappelés ont été mis à disposition de l'Armée de Terre et de nombreux marins vont se retrouver sur tous les fronts.

L'inscription maritime ne les gérant plus, il est de plus en plus difficile de suivre leurs parcours et, quand ils disparaissent au combat, on peut rester plusieurs mois ou même des années dans l'ignorance de leur destin. Les familles sont souvent désorientées car le syndic, que l'on a l'habitude de consulter pour les questions courantes, ne peut répondre car il n'en sait pas plus que les autres.

33 Le « Courrier du Finistère » du 8 août 1914.

34 Journal Officiel du 11 août 1914.

35 Équivalent de 4 euros environ en 2014.

36 Compte-rendu du conseil municipal de Plouguerneau le 7 février 1917.

La mer rejette des cadavres.

Au fur et à mesure que la guerre s'éternise, de plus en plus de navires chargés de marchandises et d'hommes, en provenance d'Amérique et des colonies britanniques, transitent par la Manche vers le front français. La guerre sous-marine et les mines causent de nombreux naufrages, sans doute plus de 60 en 1917 et 1918³⁷, au nord des côtes de la mer d'Iroise, du Léon et du Trégor. Les noyés sont parfois nombreux car, à l'époque, les équipages des navires de commerce sont bien plus importants que de nos jours, et de plus, beaucoup transportent des troupes ou des passagers civils.

A Plouguerneau, les courants de marée rejettent plusieurs cadavres à la côte durant ces deux années. On n'en compte pas moins de huit entre novembre 1917 et décembre 1918. La plupart d'entre eux sont en état de décomposition très avancée et semblent provenir de naufrages de navires britanniques. Il ont été trouvés à Saint-Michel, sur les îles Venan et Lizenn, Pors ar Scaff et Saint-Antoine, selon les actes de décès dressés en mairie de Plouguerneau.

Un accident d'hydravion à Kéridaouen.

Le 18 octobre 1917, vers 17 heures, un hydravion Donnet-Denhaut du Centre d'Aviation de Camaret en patrouille maritime à la recherche de *navires pirates* allemands prend feu et s'écrase à cent mètres du rivage vers Keridaouen. Les deux occupants de l'appareil, le maître pilote Urbain Boutin de Saint-Junien (Haute-Vienne) et Marcel Dafniet, mécanicien domicilié à Trappes (Seine et Oise), tous deux âgés de 23 ans, étaient déjà décédés à l'arrivée des secours³⁸. Seul l'acte de décès du matelot fut enregistré en mairie de Plouguerneau et nous resterons dans l'ignorance du destin du pilote.

L'île aux Américains.

Plouguerneau est bien plus proche que Camaret du terrain de chasse des corsaires allemands, à l'entrée de la Manche. Aussi, il est naturel que l'on projette d'y installer un centre d'aviation.

Après avoir été rejeté par les Anglais en 1917, le site d'Enez Terc'h est accepté par les Américains. Dès janvier 1918, ils commencent à y construire une base d'hydravions avec deux cales pour remorquer les appareils hors de l'eau, un camp de baraques en bois et une réserve à eau.

On peut présumer que le *mode de vie américain* surprend bien des riverains plouguernéens car ils ont aussi construit une centrale électrique.

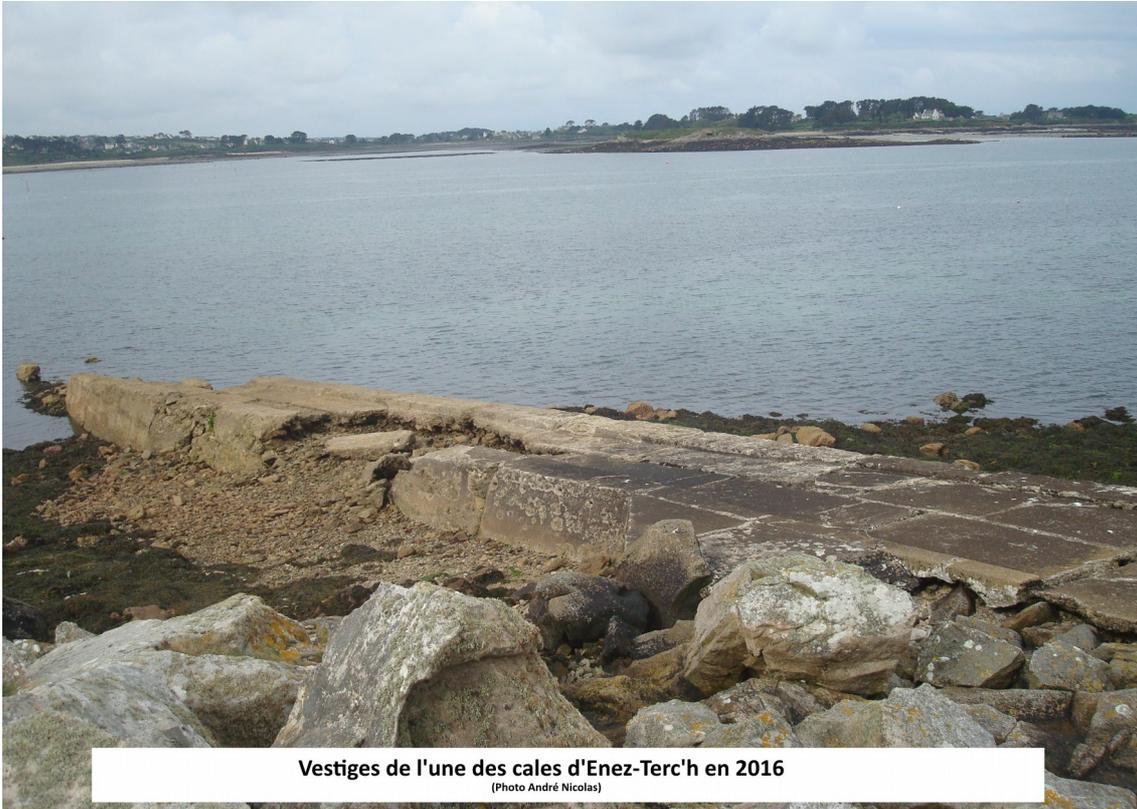
Ils ne s'éclairent donc pas à la lampe à pétrole, et ils sont prodiges pour distribuer des friandises inconnues chez nous ! En plus ils sont créateurs d'emplois rémunérés : des cultivateurs sont embauchés pour charroyer des pierres ou du sable. Ils utilisent aussi les services de quelques

37 Source : archéosousmarine.net

38 « La dépêche de Brest » du 20 octobre 1917.

femmes pour laver leur linge, ce qui en cette cinquième année de guerre peut être parfois bien utile pour compléter ses revenus et améliorer l'ordinaire.

La base ne deviendra opérationnelle qu'en octobre 1918 avec une vingtaine d'hydravions qui, la plupart du temps, resteront mouillés sur le plan d'eau. Environ cinq cents Américains sont cantonnés sur Enez Terc'h, l'*île des verrats*, qui conserver depuis lors son surnom d'*Île aux Américains*.



Vestiges de l'une des cales d'Enez-Terc'h en 2016

(Photo André Nicolas)

10 - Épilogue

Ces quatre années, on ne peut en douter, furent une époque bien sombre pour beaucoup de nos compatriotes.

A la précarité de l'existence quotidienne des familles, dont l'énorme majorité compte un ou plusieurs mobilisés, s'ajoute l'incertitude quant au sort des siens partis aux armées sur les fronts ou embarqués sur les navires. Malgré les retards dans les retours des mobilisés, 1919 fut certainement une année d'un immense soulagement.

Nous avons dénombré 88 inscrits ou anciens inscrits maritimes, nés ou demeurant à Plouguerneau décédés des conséquences directes de la guerre : noyés lors de naufrages, tués au Front, morts de maladies ou de blessures... Et dans beaucoup de foyers, on ne put faire un semblant de deuil qu'après les jugements des tribunaux déclarant constant les décès des disparus, l'octroi de pensions et la prise en charge par l'État des orphelins devenus Pupilles de la Nation !

Sources principales :

Archives Départementales du Finistère, sous-série 6 M 603
Service Historique de la Défense (antenne de Brest), sous-série 2 P 3
Archives municipales de Plouguerneau
Centre Généalogique du Finistère. Base de données RÉCIF
<http://www.ladepechedebrest.fr>
<http://www.memoiredeshommes.sga.defense.gouv.fr/>
<http://gallica.bnf.fr/>
Google Earth